Envoyé en préfecture le 30/03/2023
Reçu en préfecture le 30/03/2023
Publié le
ID : 077-217700483-20230329-C2023_08-DE

République Française
Département SEINE ET MARNE
Commune de Bourron Marlotte

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	23

Vote
A l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 30/03/2023
Et
Publication ou notification du :
30/03/2023

L'an 2023, le 29 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 21/03/2023 et affichés à la porte de la Mairie le 21/03/2023.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BALOUZAT Alain, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. CAPOIS Guillaume, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, M. PETIT Yves

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GANDON Jean-Charles à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme PAYAN Chantal à Mme MOURICHON Véronique, Mme SCHAPPACHER Karine à Mme DUWEZ Nathalie

A été nommé(e) secrétaire : Mme PACTON Stéphanie

C2023_08 – Modification des tarifs des concessions cimetières

Monsieur le Maire **explique** que la modification du règlement du cimetière autorise désormais la commune à commercialiser des concessions pour y accueillr une nouvelle forme d'emplacement cinéraire appelé "cavurne".

Il **propose** d'une part d'en fixer les tarifs et d'autre part, de mettre à jour les tarifs actuels, comme suit :

Concession pour accueillr les Cavurnes

(Prix du terrain sans caisson béton)	***Propositions***
Dans le cadre d'une concession de 30 ans	*175,00 €*
Dans le cadre d'une concession de 50 ans	*275,00 €*

	Tarifs en cours	***Propositions***
Concession Trentenaire	300 €	*350,00 €*
Concession Cinquantenaire	500 €	*550,00 €*
Columbarium (30 ans)	460 €	*700,00 €*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **approuve** à l'unanimité les propositions susvisées.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 30/03/2023
Le Maire,
Vitor VALENTE

MAIRIE DE BOURRON-MARLOTTE Seine-et-Marne